

REGLEMENT INTERIEUR

Un certificat médical de moins de 3 mois est obligatoire à l'inscription ou au plus tard au premier cours. Sans présentation de ce document, nous serions contraints de refuser la participation aux cours pour des raisons de sécurité et d'assurance.

Une tenue correcte est exigée par le professeur.

Les cheveux doivent être attachés. Le professeur se réserve le droit de refuser l'élève.

L'accès à la salle de danse n'est autorisé qu'en chaussons de danse, baskets adaptées, chaussettes ou pieds nus.

Les parents ou amis ne sont pas autorisés à assister aux cours dans la mesure du possible.

Il est formellement interdit de fumer, de manger ou de mâcher du chewing-gum. Seules les bouteilles d'eau sont admises dans la salle.

Les portables sont éteints ou en mode silencieux et doivent rester dans les vestiaires.

Chaque membre de l'association s'engage à respecter les locaux.

Les règles de politesse, de respect mutuel et de savoir être seront particulièrement appliquées à l'association.

L'association décline toute responsabilité quant aux éventuels vols dans les locaux ou pendant les cours.

L'association donne la possibilité d'effectuer un cours d'essai gratuit. Tout autre cours d'essai sera facturé.

Les cotisations sont annuelles avec la possibilité de régler en plusieurs fois. Les paiements doivent être émis en totalité lors de l'inscription.

Aucun désistement ou arrêt des cours ne fera l'objet d'un quelconque remboursement de cotisation (y compris les grossesses et les mutations professionnelles) sauf cas exceptionnel grave sur avis médical du médecin sportif de l'école et décision du Conseil d'Administration).

L'achat des costumes pour le spectacle de fin d'année devra être réglé lors de l'inscription. Aucun désistement ou arrêt des cours ne fera l'objet d'un quelconque remboursement de costume pour le spectacle de fin d'année, à partir du moment où les costumes ont été commandés.

Un spectacle de fin d'année sera organisé au mois de juin dont l'entrée au spectateur sera payante (5 euros par personne et gratuite pour les moins de 5 ans).

Selon les cours, il vous sera demandé de venir avec un tapis de gymnastique.

Pas de cours pendant les vacances scolaires sauf exception (rattrapage de cours).

L'association a souscrit une assurance responsabilité civile vie associative qui couvre uniquement les dommages qu'un membre pourrait occasionner à autrui. Si l'adhérent se blesse seul, il ne sera indemnisé que s'il aura souscrit à une assurance individuelle accident en amont.

Vous avez donc l'obligation de souscrire à une assurance accident corporel et la signature du règlement intérieur fera foi.

Vous avez néanmoins la possibilité de souscrire à l'assurance que l'association vous propose pour un montant de 5 euros.

En cas d'absence de votre enfant et dans la mesure du possible, merci de prévenir le professeur (prendre les coordonnées). Le professeur se réserve le droit de faire participer ou non l'élève non assidu aux diverses représentations.

Les personnes accompagnant les enfants doivent s'assurer de la présence du professeur avant de les laisser, le professeur et l'association ne peuvent être considérés comme responsables des enfants en dehors des cours.

Si votre enfant doit venir aux cours et partir seul des cours jusqu'à son domicile, vous devrez remplir et signer une décharge parentale.

En tant qu'adhérent, votre présence est souhaitée aux manifestations organisées par l'association.

Notre association est une association d'arts chorégraphiques et de spectacles vivants dont la seule conviction est d'ouvrir aux adhérents un esprit artistique et une expérience de la scène. Ainsi, selon l'investissement de chaque élève, l'association s'engage à organiser un gala de fin d'année.

JE SOUSSIGNE (nom, prénom du représentant légal de l'enfant)
CERTIFIE avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association et m'engage à le respecter.

JE SOUSSIGNE (nom, prénom du représentant légal de l'enfant),
AUTORISE toute diffusion de l'image de mon enfant (calendriers associatif, photos de spectacle et vidéo de spectacle, diffusion sur la page FB et site WEB essentiellement)

OUI NON

JE SOUSSIGNE (nom, prénom de l'adhérent majeur)
CERTIFIE avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association et m'engage à le respecter.

JE SOUSSIGNE (nom, prénom de l'adhérent majeur)
AUTORISE toute diffusion de mon image (calendriers associatif, photos de spectacle et vidéo de spectacle, diffusion sur la page FB et site WEB essentiellement)

OUI NON

Daté et signé avec la mention « lu et approuvé »